


PAROLES




LES NOUVELLES VERTES

LA PAROLE AUX NOISEENS.

Il est bon de rappeler que la loi concernant la démocratie de proximité ne s'applique qu'aux villes de plus de 80.000 habitants. C'est la droite, par l'action du Sénat, qui a ainsi décidé que les habitants des villes moyennes n'avaient pas besoin de Comités de quartier!

Depuis mars 2001, c'est la gauche unie, à Noisy, qui, malgré la loi, a donné à la démocratie participative ses lettres de noblesse. C'est aussi la gauche unie qui a fait le choix de privilégier l'autonomie des Comités de quartier et la désignation des Secrétaires de leurs Bureaux par les habitants quand la même loi décidait d'en confier la présidence aux élus municipaux!

Nous ne souhaitons pas que ces Bureaux deviennent des terrains d'affrontement politique; d'autres lieux sont réservés au débat politique: les Commissions municipales et le Conseil municipal. Nous voulons que les 9 Comités de quartier soient des lieux d'informations mutuelles, de propositions et d'initiatives pour mieux vivre ensemble.

C'est pourquoi, en dehors de la présence indispensable d'un élu référent, relais entre les habitants et la majorité municipale, ni les élus municipaux ni les responsables de services municipaux ne sont autorisés à siéger dans ces Bureaux, non pour confisquer la parole mais bien au contraire pour permettre l'expression de tous les habitants. Mais chacun, en tant que citoyen, a sa place dans les Comités de quartier, c'est à dire dans les réunions ouvertes à tous qui restent les lieux essentiels de la démocratie participative.

Les Bureaux des Comités de quartier ont pour tâche de préparer les réunions et d'inviter les responsables de services en fonction de l'ordre du jour. Ils ont déjà beaucoup travaillé, des responsables de différents services (voirie, travaux, environnement, aménagement, culture, stationnement) ont participé aux réunions et pris en compte les remarques et les propositions, des petits travaux en attente ont été rapidement réalisés, des visites de quartiers ont été organisées (Langevin, Centre ville mairie) d'autres sont en préparation, des habitants volontaires vont être associés aux études pour l'aménagement du Petit Noisy (autour du tramway), de la zone du marché, de la plaine de jeux rue de Neuilly. C'est une nouvelle démarche pour la ville et elle va s'étendre à tous les projets.

Le fonctionnement des Comités de quartier et de leurs Bureaux peut sans doute être amélioré, les moyens d'in-

formation ne sont pas parfaits, la réflexion sur des moyens budgétaires pour les quartiers se poursuivra, mais ce serait faire injure à tous ceux et à toutes celles qui donnent de leur temps pour favoriser la participation la plus large des gens de leur quartier que de faire croire que la démocratie n'y est pas respectée!

A quand la piste cyclable?

Dimanche 29 septembre: matinée rando-roule. Rendez vous à 10 heures Place des Découvertes. Nous sommes très nombreux, de tous âges, à vélo, en trottinette, et même à tricycles. Quel bonheur de voir tous ces enfants avec leurs parents circuler en ville en toute sécurité; pour la matinée, les rues de Noisy le Sec leur appartiennent. Je me prends à rêver, pourquoi ne pas pouvoir rouler ainsi, selon son envie, n'importe quand, et pas seulement à l'occasion d'une journée décrétée rando-roule ou journée sans ma voiture! Dans cette foule rassemblée ce jour-là, je suis certaine que beaucoup souhaiteraient utiliser leur vélo plus souvent, en toute sécurité. Se déplacer dans la ville pour se rendre au marché, dans les services publics, la poste, la mairie, la médiathèque... Qu'est-ce qui les en empêche? Pas de piste cyclable, pas de parkings sécurisés pour les deux-roues. Alors que le centre-ville est actuellement en plein réaménagement pour la venue du tram, est-ce utopique d'espérer la création de telles infrastructures? La priorité est aux économies d'énergie et à la réduction de la pollution par le développement des transports en commun: l'utilisation de la bicyclette peut contribuer à ce projet, et peut même réduire les embouteillages provoqués en grande partie par l'utilisation de la voiture pour de simples petits déplacements tels qu'aller acheter sa baguette de pain!

Alors ce n'est pas seulement une rando-roule qu'il nous faut, mais de vraies voies de circulations dites «douces» qui relient tous les quartiers entre eux et n'en excluent aucun...

LA PAIX MAINTENANT! NON AU TERRORISME!

La politique brutale d'occupation et de répression menée en Palestine par le gouvernement Sharon a eu raison des espoirs de paix défendues courageusement par des militants tant palestiniens qu'israéliens. La violence entraînant la violence, des palestiniens désespérés, n'ayant plus rien à perdre, se lancent dans des actions kamikazes auxquelles répond un redoublement de la répression. Ainsi, les actes terroristes contre des civils, ainsi qualifiés par Leila Chahid elle-même, porte parole de l'autorité palestinienne en France, au lendemain de l'odieux attentat de cette semaine au Kenya contre des civils israéliens...

Et pourtant, la France et l'Europe ont un rôle à jouer pour enrayer le pire... En occupant les territoires palestiniens, en réprimant les populations palestiniennes, en détruisant le siège de l'autorité palestinienne, le gouvernement israélien viole le droit international: il viole les résolutions de l'ONU, il viole la IVème convention de Genève qui définit le droit humanitaire. C'est pourquoi le 10 avril 2002, le Parlement Européen votait une résolution demandant la suspension des accords d'association économiques et financiers liant l'Union Européenne et Israël, en raison des violations continues du droit international par le gouvernement israélien. Avec de nombreuses associations, dans le cadre de la campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien, nous appelons expressément les parlementaires français à recommander à leur tour au gouvernement et à la commission européenne de suspendre l'accord d'association. Nous invitons les parlementaires des 14 autres Etats de l'Union Européenne à faire la même recommandation. Telle est la première mesure concrète qu'en France on attend de l'Europe, pour imposer à Israël d'appliquer le droit, donc de mettre fin à l'occupation, condition stricte et indispensable à l'établissement d'une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens.

«Paroles Nouvelles vertes»

est le journal bi mensuel d'informations du GRAM et des VERTS de Noisy le sec. Pour prendre contact, pour soutenir nos actions, pour adhérer:
Les Verts: 14 rue Jean Moulin 93130 Noisy le sec
Gram: BP96 93130 Noisy le sec

Sécurité alimentaire, sûreté nucléaire

Le 19 novembre, la cour de cassation a rendu définitive les condamnations à 14 mois de prison chacun des militants de la confédération paysanne, José Bové et René Riesel, qui se sont opposés, avec d'autres, à l'introduction des OGM dans l'agriculture et l'alimentation. Ce refus est toujours partagé par la très grande majorité des français et des européens. Cette peine a de graves conséquences sur les activités syndicales du porte parole national de la confédération paysanne, dont les interventions citoyennes ont reçu un très large écho dans l'opinion publique, préoccupée de la qualité et de la sécurité alimentaire et des conséquences de la mondialisation libérale sur nos économies. Leur incarcération serait une lourde atteinte aux libertés publiques, en particulier au droit syndical et elle jetterait le trouble chez nos concitoyens. Pour de plus amples informations, allez sur le site:

<http://www.confederationpaysane.fr>

Le 27 novembre, nous apprenions avec stupéfaction que le site d'un nouveau réacteur nucléaire est déjà choisi: ce sera Penly en Seine Maritime... Au moment où tous les pays d'Europe promeuvent l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le gouvernement Raffarin, qui dit vouloir faire du développement durable une priorité nationale, continue de céder au lobby nucléaire, alors que les français sont, avec les Verts, majoritairement pour une sortie progressive du nucléaire.

L'honnêteté du doute

Voilà, je n'étais pas sûr du début, mais ça a commencé comme cela, en douceur, pas de violence apparente, juste une petite disparition, et les choses se sont peu à peu déformées... Les routes que je prenais ont changé, je voulais aller à droite, impossible, il me fallait aller à gauche, et encore à gauche, j'avais presque l'impression de revenir sur mes pas alors que je m'éloignais d'un centre fictif. Mais j'ai fini par trouver les bons chemins, ceux qui me permettaient de m'extraire des limbes du changement. C'est certain, je ne pouvais plus le nier, le chaos urbain avait augmenté et dépassé le banal quotidien, car d'une voie fermée, d'un sens dévié, d'une habitude détournée, chaque jour apportait son lot. Je vivais une métamorphose spatiale où le vide envahissait dans la contrainte ce qui contribuait à un réseau d'habitudes, qu'il me fallait retisser peu à peu pour ne pas sombrer dans la peur d'un futur incertain. Un jour, un autre jour, différent du précédent, en passant sur un pont... Je vis un morceau de rail, rail d'espoir...

Extrait de «mil feuilles» Patrice TRANCHANT

Circulons en douceur!

Le 4 novembre, la Charte des circulations douces a été signée au Conseil Régional d'Ile de France. 42 millions d'euros ont été consacrés cette année à l'aménagement de réseaux verts, 300 gares et stations de métro sont équipées de places sécurisées de parking vélo (5 fois plus qu'il y a 5 ans).

Le Conseil Général du 93, a, lui, adopté à l'unanimité le 1er octobre le Schéma Des Itinéraires Cyclables qui prévoit 600 km de réseau supplémentaire sur 15 ans. Ce n'est qu'un début....